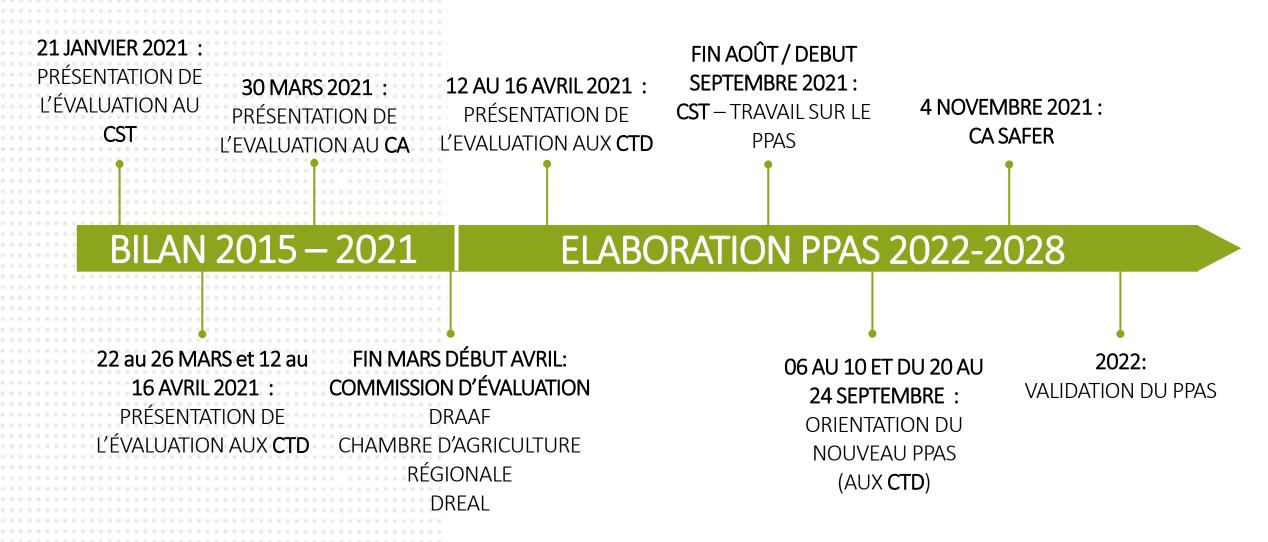


RETROPLANNING 2021-2022



OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DU PPAS 2015-2021

L'évaluation des PPAS doit permettre aux SAFER de :

- Rendre compte de leur activité conduite sous le contrôle et en collaboration avec les commissaires du gouvernement;
- Mesurer l'atteinte des objectifs fixés lors du PPAS de 2015-2021;
- Identifier les causes d'éventuels écarts entre ces objectifs et les réalisations ;
- Réaliser un bilan de l'impact de leurs actions et des partenariats mobilisés ;
- Mener une réflexion sur leur gouvernance, les règles de déontologie et la prévention des conflits d'intérêt;
 tirer des conclusions pour la prochaine programmation;
- Mieux communiquer sur les actions qu'elles ont pu conduire auprès des partenaires lors de cette programmation.

Elle vise également, pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation à :

- Mieux appréhender l'efficacité et les freins aux missions de service public confiées aux SAFER,
- Contribuer à éclairer la réflexion sur le cadre des futurs PPAS.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DU PPAS 2015-2021

4 missions d'intérêt général



 Agricole et forestière: installation, consolidation des exploitations agricoles et forestières pour l'atteinte d'une dimension économiquement viable, amélioration de la répartition parcellaire, diversité des productions et agro-écologie;



Environnementale : diversité des paysages, protection des ressources naturelles et biodiversité ;



• Développement durable des territoires ruraux ;



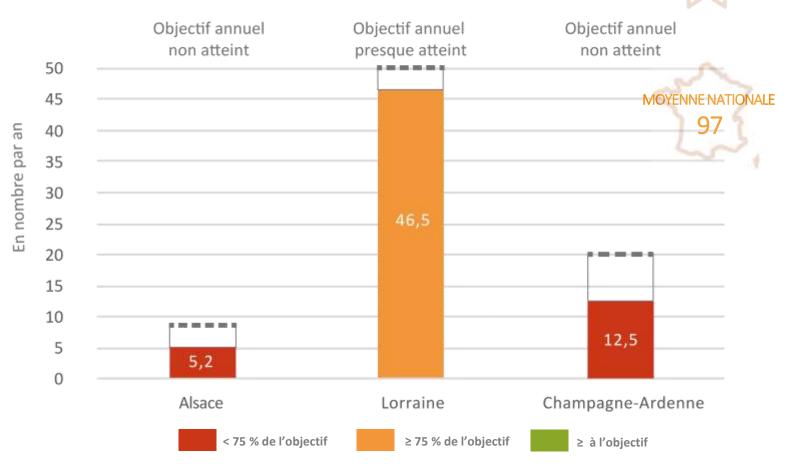
• Transparence du marché foncier (veille et observation).



MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Nombre de premières installations





Commentaires généraux :

- Accès au foncier difficile.
- Développement du marché sociétaire, moins de foncier disponible pour l'installation.

Alsace:

- Petit parcellaire, souvent occupé.
- Pression foncière liée aux infrastructures et collectivités.

Lorraine

 La SAFER maîtrise un nombre plus important d'exploitations complètes.

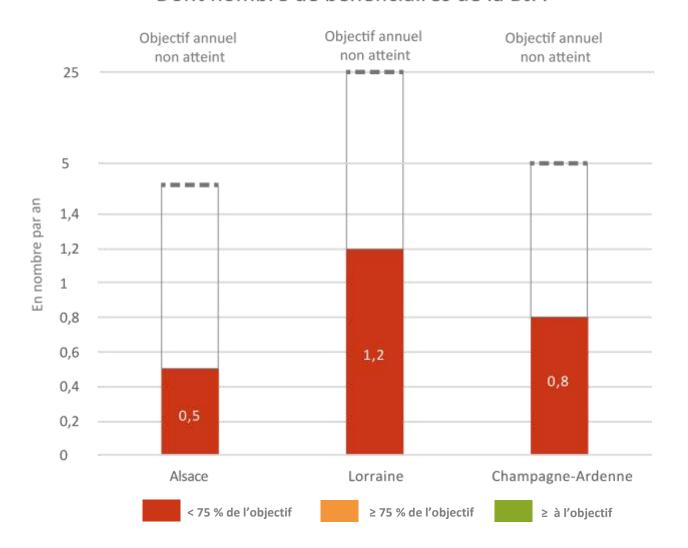
Champagne Ardenne:

- Phénomène sociétaire très marqué.
- Prix très élevé en grande culture et viticulture.
- Peu de foncier libre disponible.
- Absence de système de portage.



MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Dont nombre de bénéficiaires de la DJA



Commentaires généraux :

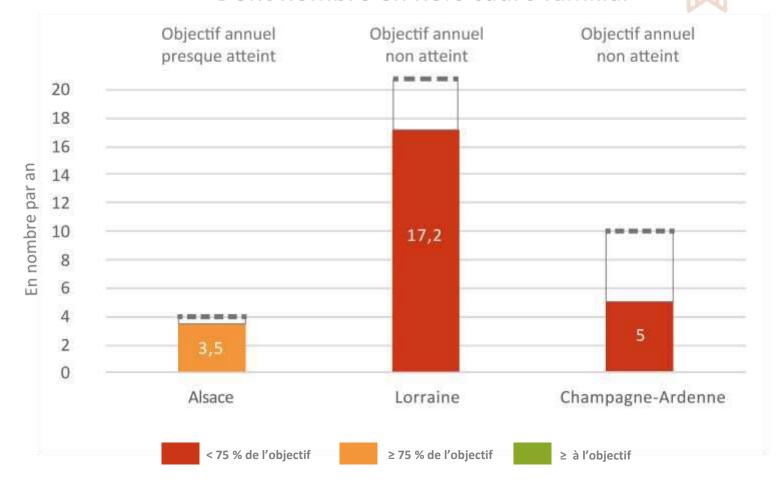
- Absence d'information au moment de la candidature.
- Absence de suivi post-installation



MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SAFER GRAND EST 10 16

Dont nombre en hors cadre familial



Alsace:

- Petit parcellaire, souvent occupé.
- Pression foncière liée aux infrastructures et collectivités.

Lorraine et Champagne-Ardenne :

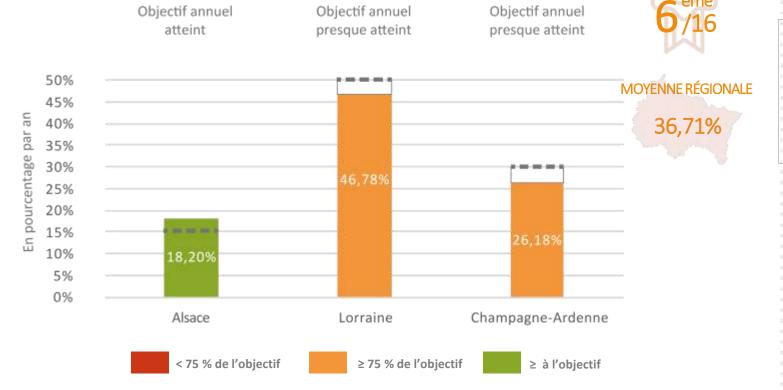
 Objectifs trop ambitieux au regard du nombre d'exploitations complètes maitrisées par la SAFER.



MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Surfaces rétrocédées en faveur des premières installations sur le total des surfaces rétrocédées à l'agriculture (hors maintien des fermiers en place)

SAFER GRAND ES



Commentaires généraux :

- Objectifs cohérents
- Une première installation nécessite souvent une surface importante.

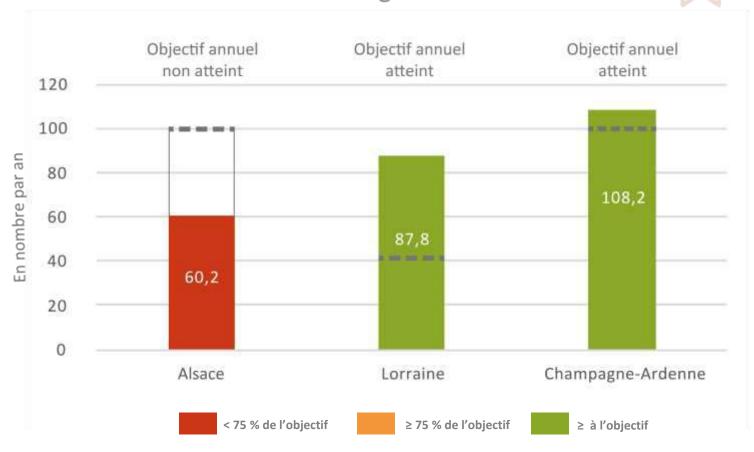


MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

SAFER GRAND EST

8 ème
/16

Nombre d'agrandissements



Alsace:

- Objectif trop élevé.
- Beaucoup de micro-parcellaires rétrocédés à l'occupant.

Lorraine :

 Objectif trop bas au regard du nombre total de rétrocessions effectuées. La majorité des agrandissements se fait au profit de candidats sous le seuil de viabilité du SDREA.

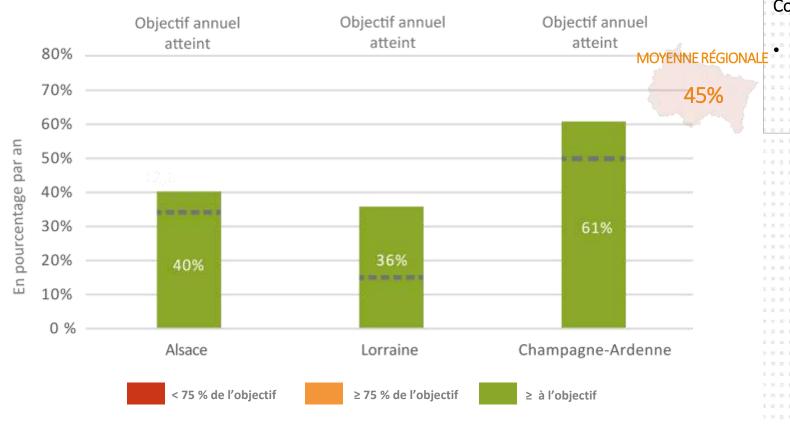
Champagne-Ardenne

- Travail essentiellement sur du parcellaire qui se prête plus à l'agrandissement qu'à l'installation.
- Poids de la viticulture.
- Prix élevé.



MISSION: RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Surface rétrocédée pour agrandissement SAFER GRAND E sur le total des surfaces rétrocédées à l'agriculture 11/16 (hors maintien des fermiers en place)



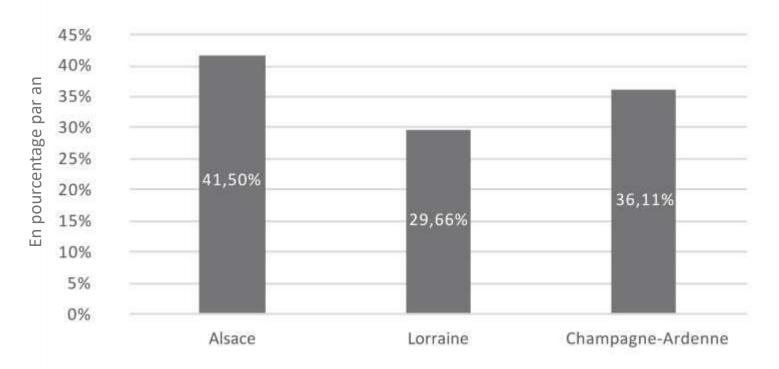
Commentaires généraux :

• Le prix et la structuration du parcellaire rétrocédé militent plus pour l'agrandissement que pour l'installation.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en maintien sur parcelles sur le total des surfaces rétrocédées



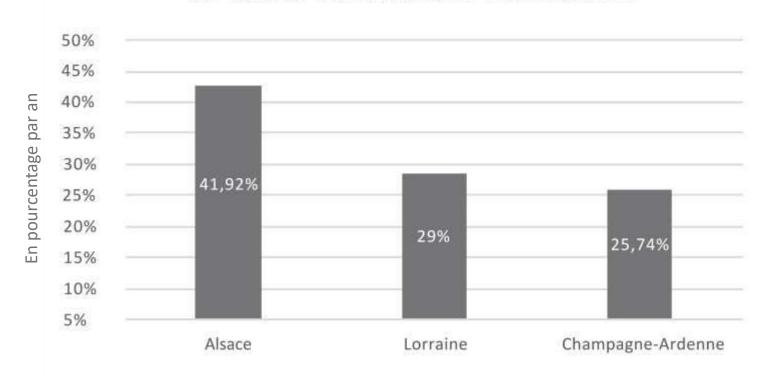
Commentaires généraux :

- L'activité d'intermédiation entre un propriétaire et son fermier représente une part conséquente de l'activité de la SAFER
- En Alsace et Lorraine, la SAFER intervient fréquemment pour préserver le parcellaire d'occupant ne pouvant se prévaloir du statut du fermage.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de maintien sur parcelles sur le total du nombre de rétrocessions



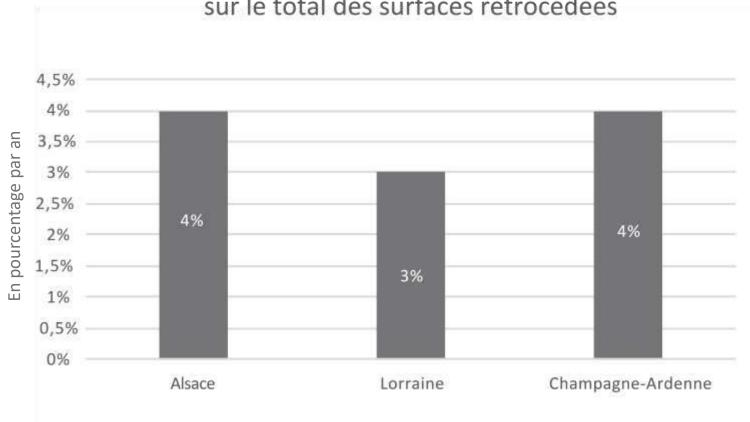
Commentaires généraux :

• Le prix et la structuration du parcellaire rétrocédé militent plus pour l'agrandissement que pour l'installation.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en remaniement parcellaire sur le total des surfaces rétrocédées

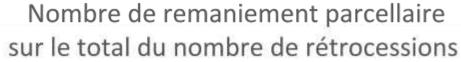


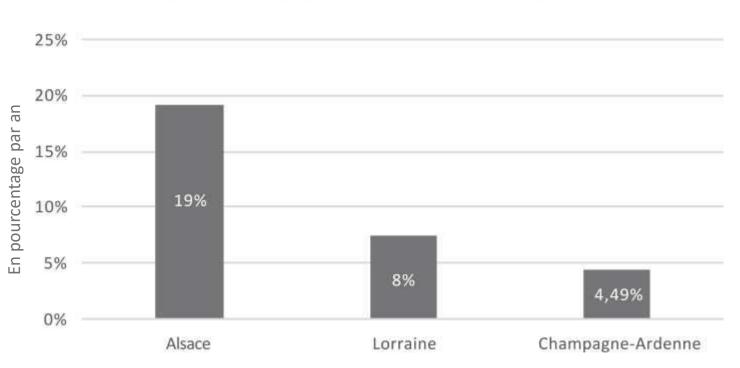
Commentaires généraux

- En Champagne Ardenne, les chiffres présentés ne tiennent compte que des échanges dans lesquels la SAFER est directement impliquée. L'activité est bien supérieure si on tient compte des attributions de petites parcelles au profit de riverains.
- En Alsace et Lorraine, les rétrocessions au riverain sont nombreuses mais sur de petites surfaces.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE





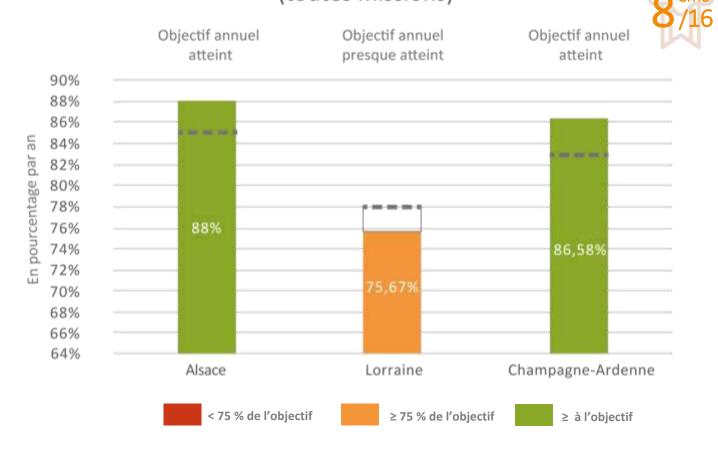
Commentaires généraux :

- En Alsace et Lorraine, l'activité de remaniement est significative.
- En Champagne Ardenne, les rétrocessions de petites parcelles aux riverains ne sont pas prises en compte.
- L'activité devrait encore progresser du fait de la montée en puissance des remaniements parcellaires forestiers.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Nombre de rétrocessions en matière agricole sur le total du nombre de rétrocessions (toutes missions)



Alsace et Champagne Ardenne

 Activité essentiellement agricole pour l'Alsace et la Champagne-Ardenne (sauf pour la Haute-Marne).

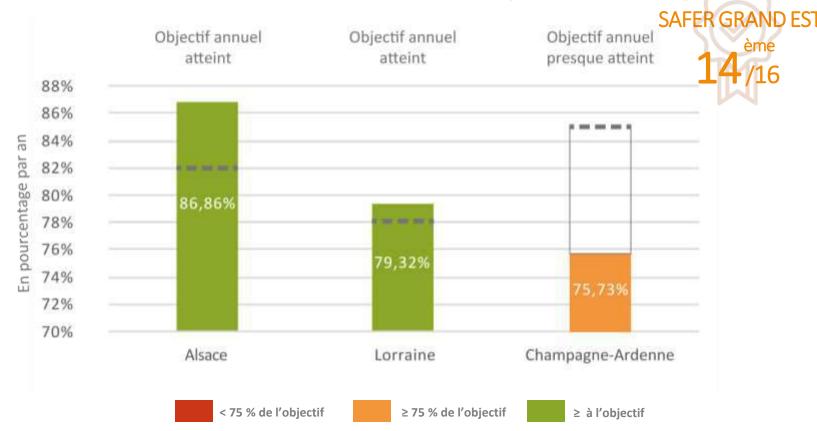
Lorraine

 Activités forestières et environnementales plus marquées en nombre de dossiers (sauf pour la Moselle essentiellement agricole). Ces rétrocessions portent souvent sur des petites surfaces.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surfaces rétrocédées en matière agricole sur le total des surfaces rétrocédées (toutes missions)



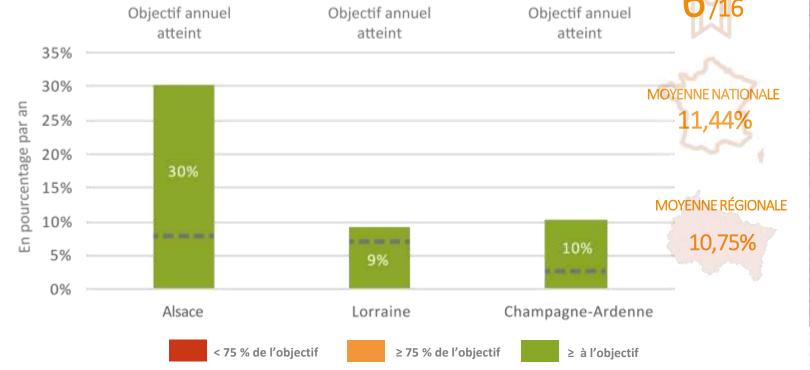
Champagne Ardenne:

 Les quelques dossiers forestiers traités portent sur des surfaces importantes.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Surface rétrocédée en faveur de l'agriculture biologique sur les surfaces agricoles rétrocédées (hors maintien des fermiers en place) SAF



Alsace:

• Objectif trop bas au regard du développement de l'agriculture biologique dans cette région.

Lorraine:

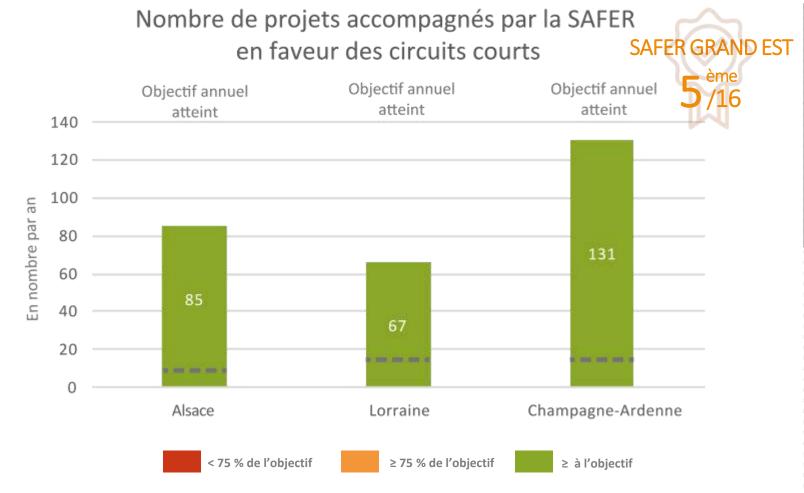
 Les attributions en agriculture biologique se font souvent sur des petites surfaces ce qui explique un taux global toujours modeste.

Champagne Ardenne:

- Activité portée essentiellement par la Haute-Marne
- L' agriculture biologique n'est pas une priorité dans les autres départements.



MISSION: TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



Alsace et Champagne Ardenne

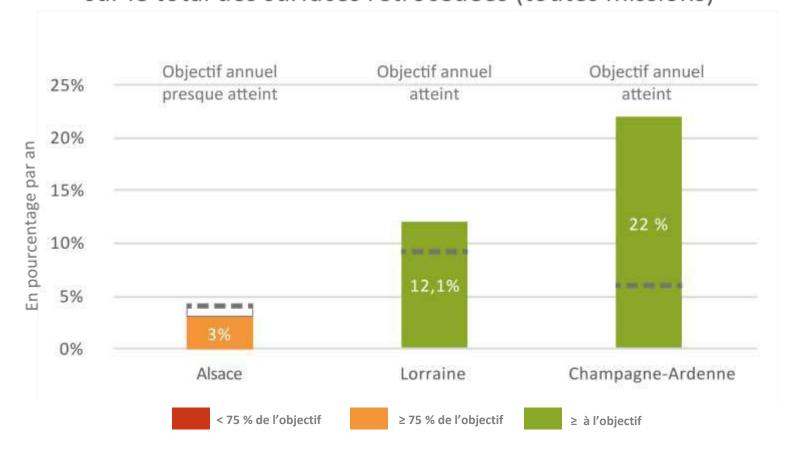
Chiffres biaisés par la viticulture

Lorraine

- Objectif trop bas
- Activité essentiellement concentrée dans les Vosges.



Surfaces rétrocédées en matière forestière sur le total des surfaces rétrocédées (toutes missions)



 Activité forestière quasiment inexistante er Alsace

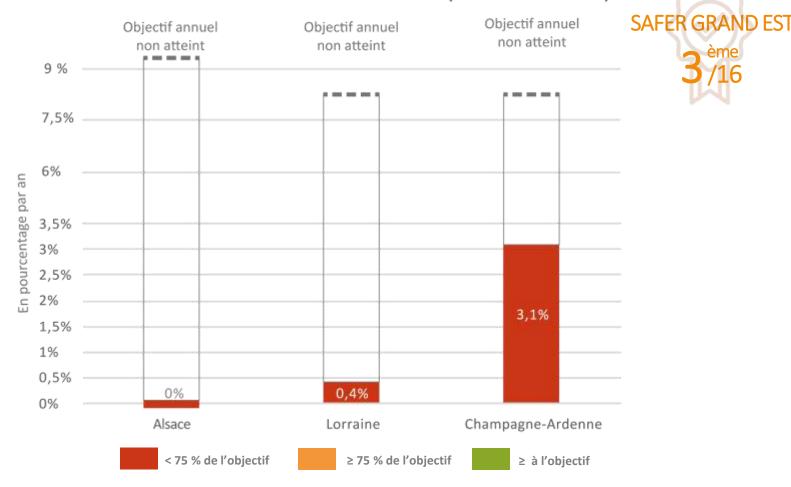
Champagne Ardenne:

 Surfaces plus importantes que prévues car développement de l'activité de cession de massifs forestiers.



MISSION: PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Surfaces rétrocédées en matière environnementale à usage agricole sur le total des surfaces rétrocédées (toutes missions)



Commentaires généraux :

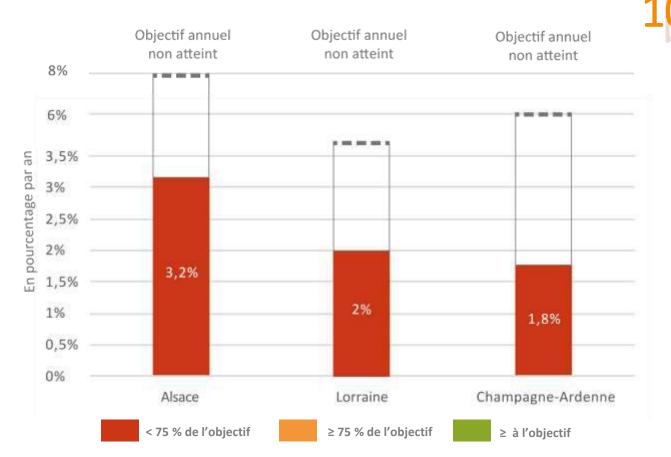
- Comités techniques souvent réticents à imposer des cahiers des charges environnementaux.
- Difficulté d'élaboration de cahiers des charges consensuels (périmètres de captage).
- L'activité de la SAFER en faveur de la préservation des milieux naturels non agricoles est complètement occultée.
- Au total près de 6 % des surfaces ont été rétrocédées avec un objectif environnemental

20



MISSION: DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Surfaces réorientées dans l'intérêt général public vers des usages non agricoles sur total des surfaces rétrocédées (toutes missions)



Commentaires généraux :

SAFER GRAND EST

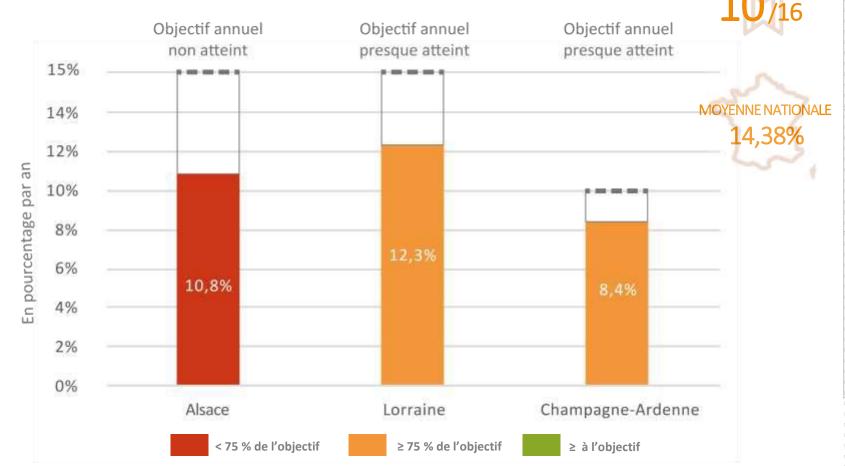
 Forte volonté de la SAFER de préserver des surfaces agricoles.

51



MISSION: TRANSPARENCE DU MARCHÉ





Commentaires généraux :

- Accès au foncier difficile.
- Problème d'image.

Alsace:

SAFER GRAND E

 Travail essentiellement sur du microparcellaire.

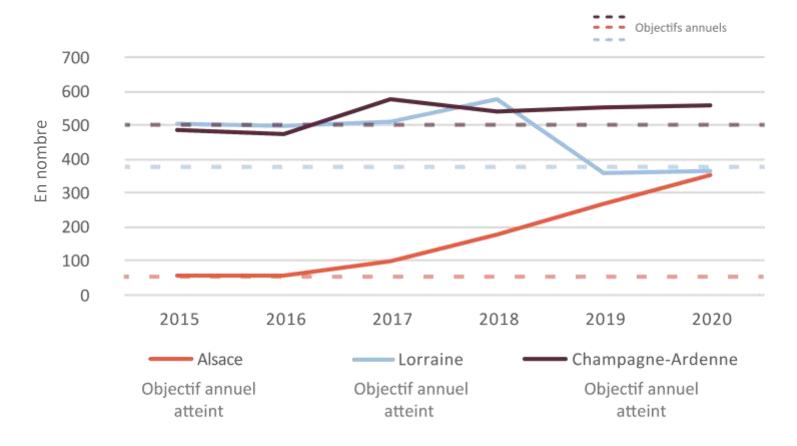
Champagne-Ardenne

- Peu de travail sur les exploitations complètes.
- Problème de prix.
- Activité très orientée vigne dans la Marne.



MISSION: TRANSPARENCE DU MARCHÉ

Nombre de communes sous convention de veille foncière



Commentaires généraux :

 Fusion de 2017 (organisation des services et tarification identique), permet une progression sur de la veille foncière en faveur des collectivités.

Alsace:

• Politique affirmée de rapprochement avec les collectivités (Moyens humains dédiés).

